Zeitschrift: Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Bern

Herausgeber: Naturforschende Gesellschaft Bern

**Band:** - (1921)

**Artikel:** Commission pour la protection de la nature du Jura bernois

**Autor:** Thiébaud, M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-319285

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## M. Thiébaud.

# Commission pour la protection de la nature du Jura bernois.

La commission jurassienne a dû se réorganiser après la mort du regretté Dr A. Bähler dont les connaissances étendues dans bien des domaines ainsi que les nombreuses relations qu'il avait dans le Jura bernois faisaient un président bien difficile à remplacer. Aussi n'est-ce qu'après bien des hésitations que le soussigné s'est-il décidé à accepter cette tâche si délicate. Pour remplir efficacément son but, la commission jurassienne s'adjoindra encora quelques personnes qualifiées des différentes régions du Jura qui pourront lui signaler des cas où son intervention serait justifiée. Déjà Monsieur le Dr Riat, pharmacien à Delémont, a bien voulu accepter d'en faire partie, ce dont nous le remercions bien vivement.

Si la Commission n'a pas eu à intervenir directement ces deux dernières années, elle a cependant voue son activité à la propagande. Nous signalons avec plaisir que la commission forestière de la commune bourgeoise de Bienne, dont nous relevons ici l'intelligente initiative, a mis à notre disposition un crédit assez élevé en vue d'une action à entreprendre sur la jeunesse des écoles pour l'intéresser aux questions de protection de la nature et de la forêt plus spécialement. Le corps enseignant de la ville de Bienne fut invité à faire, par groupes, une excursion dans les forêts de Bienne sous la conduite aimable et si autorisée de Monsieur Müller, inspecteur forestier, dont les explications ont vivement intéressé tous les assistants. Pour compléter la campagne, une petite brochure publiée par les soins d'une commission locale sera distribuée sous peu à la jeunesse des écoles. Nous en attendons d'heureux résultats.

Réserves. L'état des réserves nous paraît très satisfaisant. La flore de la réserve du Pavillon Felseck à Bienne a été cette année particulièrement brillante, surtout lors de la floraison du lis des rochers, de l'æillet sylvestre et, tard en automne, de l'euphraise jaune. Dans la forêt qui entoure cette réserve, grâce à une taille des buissons du sous-bois, la flore herbacée a été très vigoureuse. Le

lis martagon, la grande campanule à feuilles de pêcher, le lithosperme bleu-pourpre, et surtout le rare leucanthème à ombelle formaient des colonies très prospères et admirées par la foule des promeneurs.

Cette région du Pavillon a été décrite dans le n° 13 de la « Bibliothèque de la jeunesse suisse pour la protection de la Nature ».

La réserve ornithologique de l'île de St-Pierre semble bien remplir son rôle si l'on en juge par la fréquence de certains oiseaux aquatiques sur le lac de Bienne, grèbes, canards, etc.

Quant à l'étang de la Gruyère dans les Franches-Montagnes, il ne semble pas que cette station si intéressante soit menacée. L'ayant visité à plusieurs reprises et à diverses saisons, j'ai toujours pu admirer l'exubérance et la variété de sa végétation de haut-marais. On n'y exploite pas de tourbe et le bétail ne pénètre pas dans la partie la plus intéressante et la plus marécageuse. L'étang qui s'était vidé ensuite de rupture d'une digue a repris son niveau normal. La commission ne perd cependant pas de vue cette station et entrera en pourparlers avec les communes intéressées pour le maintien intégral de ses particularités.

Signalons pour terminer ce qui se rapporte plus spécialement à la région biennoise. C'est d'abord la disparition des marais de Brügg si intéressants par leur flore de bas-marais où des espèces fort rares s'étaient conservées. Si nous nous inclinons devant les nécessités économiques, ce n'est pas sans regretter amèrement qu'elles se trouvent si souvent en opposition avec notre idéal.

Les travaux de la nouvelle gare de Bienne ont aussi occasionné un bouleversement total de l'extrémité des promenades du Pasquart, où actuellement la vue du lac est obstruée par un haut remblai d'un aspect rien moins qu'esthétique. Si quelque chose doit cependant consoler les amis de la nature de la disparition de bon nombre des plus beaux arbres de cette promenade, c'est le fait que des plantations ont été établies en bordure des nouvelles routes créées. Puissent ces nouvelles allées, par une croissance rapide, compenser dans un avenir pas trop éloigné les sacrifices nécessités par ces travaux d'accès à la nouvelle gare.

Bienne, en décembre 1920.

Le président de la commission jurassienne: Dr M. Thiébaud.

Eingegangen am 20. Dezember 1920.